

EN NOVEMBRE, CHANGEONS LE RAPPORT DE FORCE

ÉCOUTER
INFORMER
DÉFENDRE
AGIR

*Sur le terrain, chaque militant
et chaque adhérent compte.*

3 Édito

4 et 5 Gonzalo San Geroteo n'est plus.

6 à 14 Rentrée sociale, rentrée électorale : un seul combat !

15 Techniciens, Maîtrises et Cadres
VS mandat syndical :
PAS DE DOUBLE JOURNÉE !

17 Attaques en prévision contre
les retraités !

18 Note de lecture : Deci-Delà

12 et 13 novembre
10 décembre

Bureau Fédéral FO Cheminots
Conseil National

**Du 19 au 26
novembre
2026,
je vote et
je fais voter
FO !**

LE RAIL SYNDICALISTE

www.fo-cheminots.com
Rédaction / Administration
7, passage Tenaille 75014 Paris
C.P.A.P. 1124 S 07394
Tél. : 01 40 52 86 04
Mail : federation@fo-cheminots.fr
Directeur de la publication : Daniel Ferté
Publicité Faits et Objectifs des Cheminots :
7, passage Tenaille 75014 Paris
Tél. : 01 40 52 86 04
Maquette : Joël Van Speybroeck
Tél. : 06 07 96 40 65
Impression : Vincent Imprimeries





Édito

Daniel FERTÉ Secrétaire Général Fédération FO Cheminots

EN NOVEMBRE, CHANGEONS LE RAPPORT DE FORCES !



Du 19 au 26 novembre, les cheminots de la SNCF voteront pour élire leurs représentants. Pour FO Cheminots, l'objectif est connu : **dépasser les 10 % et conquérir la représentativité dans l'entreprise.**

Mais ne nous trompons pas d'enjeu. Il ne s'agit pas simplement pour FO d'obtenir un siège supplémentaire autour d'une table. **Il s'agit de changer le rapport de forces.**

Depuis des années, les cheminots subissent les restructurations, l'éclatement de l'entreprise, les filialisations, l'ouverture à la concurrence, les suppressions d'emplois et la remise en cause progressive de leurs droits. Pendant ce temps, les salaires ne suivent pas, les conditions de travail se dégradent et les réorganisations se succèdent au nom d'une logique qui reste toujours la même : adapter les cheminots aux choix de l'entreprise plutôt que l'entreprise aux besoins des cheminots.

Face à cela, **une voix manque aujourd'hui à la SNCF : celle d'une FO pleinement représentative.**

Une organisation libre et indépendante. Une organisation qui ne doit rien aux directions, aux gouvernements ou aux partis politiques. Une organisation qui sait négocier lorsqu'il y a quelque chose à gagner, mais qui sait aussi dire non lorsqu'il faut dire non.

Voilà pourquoi franchir les 10 % est essentiel.

Ce numéro est donc largement consacré à notre campagne électorale. Vous y découvrirez le matériel construit par la Fédération : affiche, flyers, argumentaires (en suivant le lien du QR code présent sur les flyers), outils qui seront complétés par des vidéos à destination des réseaux sociaux. **Mais le meilleur matériel du monde ne remplacera jamais le contact humain.** Une affiche ne convainc pas seule. Un tract ne gagne pas une élection tout seul. Ce sont les militants, sur le terrain, qui font la différence.

Nous sommes aujourd'hui à moins de 8 %. Il nous manque quelques voix dans chaque service, quelques dizaines dans chaque région.

Ces voix existent. À nous d'aller les chercher.

Nous avons trois mois pour convaincre, rassembler et faire connaître ce que FO peut apporter aux cheminots.

Le 26 novembre au soir, nous pouvons avoir changé la place de FO à la SNCF.

Alors maintenant, place à la campagne !

GONZALO SAN GEROTEO N'EST PLUS

Dans l'après-midi du 28 août 2026, Simone, l'épouse de Gonzalo nous fait part de son décès survenu dans la nuit du 26 au 27 août dans sa 90ème année.

De Gonzalo, appelé affectueusement « Nono », émanaient une sincérité dans ses convictions, une fidélité dans l'amitié et une extrême gentillesse. Personne ne pouvait se fâcher avec Gonzalo.



Sa vie familiale et professionnelle ne fut pas « un long fleuve tranquille », loin s'en faut. Son père, Francisco puis François, laborantin et capitaine de l'Armée républicaine espagnole, sa mère et Gonzalo, né le 3 juillet 1937 à Madrid, se réfugièrent en France au début de l'année 1939, après l'atroce guerre civile espagnole qui fit tant de victimes.

D'abord interné à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) avec sa famille, puis tout seul à Bram (Aude), le père put enfin rejoindre la famille, placée au camp de Verdun à Rennes. Les autres cinq enfants sont nés en France.

Après la fin de la Seconde guerre mondiale, le père de Gonzalo ouvrit un atelier de vitraux d'art qu'il exerça jusqu'à son départ à la retraite en 1974. Il milita longtemps à Rennes au sein de Force ouvrière et du Parti socialiste d'alors, la SFIO.

Au cours des années 1953 et 1954, Gonzalo fut le secrétaire de la section de Rennes des Jeunesses socialistes espagnoles en exil.

Après effectué son apprentissage de verrier d'art et suivi des cours de dessin à l'École des Beaux-arts de Rennes, Gonzalo exerça ce métier pendant deux ans. Puis, il entra au service de l'éconamat SNCF de cette ville en février 1960 comme manutentionnaire auxiliaire. Muté au début de 1967 en région parisienne, il y effectua le restant de sa carrière. Il partit à la retraite comme cadre administratif en 1992.

Membre de Force ouvrière depuis 1957, il fut, au sein du service de l'éconamat, l'un des principaux piliers de l'équipe,

composée de René Chapusot, secrétaire général du syndicat de l'éconamat, d'André Joubert, futur secrétaire fédéral, de Lucien Goumy, futur secrétaire général de la section nationale des retraités, et de Josiane Alrivie-Corsini, responsable nationale de la commission des jeunes cheminots FO, qui fit que Force ouvrière acquit et conserva une très forte représentativité au sein de ce service jusqu'à la disparition de ce dernier. Gonzalo, très estimé par ses collègues de travail, fut pendant de très nombreuses années, délégué du personnel au sein de ce service

En 1973, Gonzalo fut élu secrétaire général adjoint du Syndicat national FO du personnel de l'Éconamat puis membre, dès l'année suivante, du bureau de l'Union des Services centraux ensuite, en mai 1977, secrétaire général de cette union.

Lors du congrès de la fédération, en avril 1979, il fut élu trésorier général de la fédération. Souhaitant être affecté à un autre poste au sein de l'équipe fédérale, il fut élu, au cours du congrès de 1983, secrétaire fédéral.

De novembre 1984 à son départ à la retraite à la fin de l'année 1992, il eut en charge, au sein du secrétariat fédéral, le secteur, alors très important, des affaires générales (commission mixte du statut, personnel contractuel ...).

Ne se limitant pas uniquement au secteur des cheminots, Gonzalo fut l'un des piliers de la création, en 1976, de l'Union Force ouvrière d'Argenteuil-Bezons. L'année suivante, lors de sa création, il devint secrétaire général de la délégation départementale FO du Val-d'Oise (au moment de la création

des départements (Essonne, Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Yvelines).

De 1979 à 1985, il fut membre de la commission exécutive de l'Union régionale Force ouvrière de l'Île-de-France.

Fidèle à ses convictions, Gonzalo adhéra en 1972 au Parti socialiste. Déçu, il le quitta en 1983.

En juin 2004, il fit paraître un livre « Hier et aujourd'hui », qui retrace sa vie jusqu'au début des années 1990.

De son union avec Marie-Louise, il eut deux enfants, un garçon et une fille, tous deux enseignants. Marie-Louise décéda au milieu de la première décennie du 21^{ème} siècle, emportée par une maladie qui ne lui laissa aucun répit.

Par la suite, il se remaria avec Simone qui l'accompagna avec affection pendant de nombreuses années.

En 2006 et en 2017, il rédigea avec Louis Botella, les tomes 2 et 3 de « Force ouvrière chez les cheminots ».

Gonzalo perdit progressivement sa vue au fil du temps et sa cécité l'empêcha de participer ces dernières années aux différentes réunions ou à des congrès auxquels il était invité et qui ne lui permis pas de participer à la rédaction du tome 4 avec Louis Botella et Jean-Louis Ponnay, publié en septembre 2025.



« Gonzalo San Geroteo, toujours souriant et chaleureux, laissera le souvenir d'un militant dévoué et compétent », telle est la conclusion d'un article paru dans le numéro de novembre 1992 du « Rail syndicaliste » annonçant son prochain départ à la retraite.

**Reposes maintenant en paix !
Adieu, notre ami à tous.**





Au cœur
du monde
cheminot

MGC partenaire de 



Mutuelle santé • Prévention • Prévoyance



Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 275 678 550, dont le Siège social est situé 7 et 4 place de l'Orbél G. Herocque 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92 459 - 75436 Paris Cedex 09.

mutuelleMGC.fr

© Mutuelle MGC 2025 • Réf: 2025-057-1 • Crédits photographiques : David Sanchez - Gilles Le Fauconnier - Shutterstock • Création graphique : in libe.fr **intense**



01 40 78 57 10
du lundi au vendredi,
9h à 17h30 (appel non surtaxé)

RENTRÉE SOCIALE, RENTRÉE ÉLECTORALE : UN SEUL COMBAT !

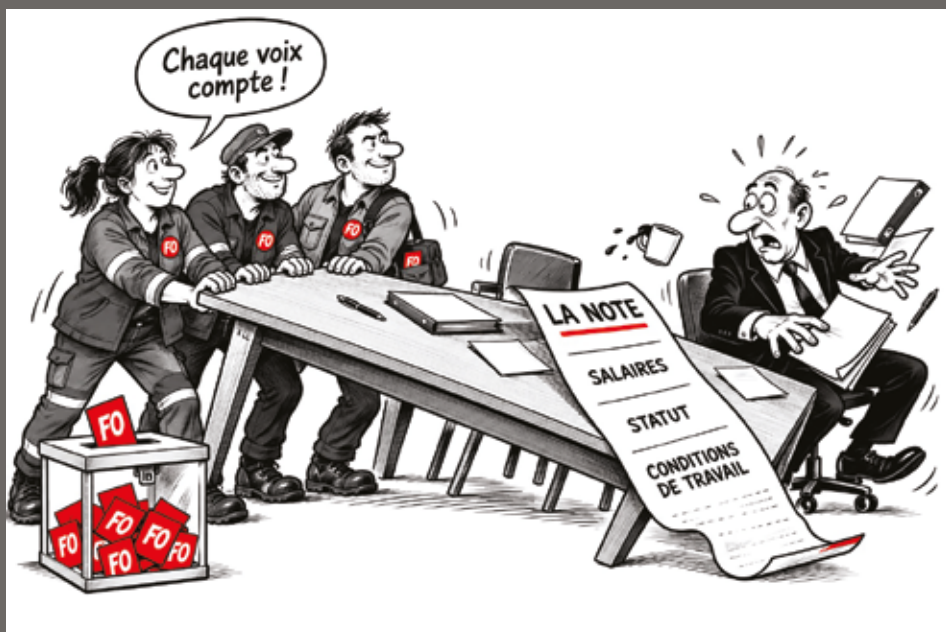
Cette rentrée n'a rien d'ordinaire. Partout, le même refrain : dette, compétitivité, économies. Et derrière ces mots, toujours la même conclusion, celle qu'on nous ressort depuis des années : ce serait encore aux salariés de payer la note. C'est dans ce climat que les élections professionnelles à la SNCF se pose à nous.

Face aux Cheminots, se dresse également la privatisation de l'entreprise publique historique, la casse de nos conditions de travail, la destruction

du Statut, le décrochage de nos salaires par rapport à l'inflation réelle, accompagnés par certains ou contestés mollement par d'autres mais surtout sans jamais construire les rapports de force, les mobilisations de terrain, etc. Autant d'enjeux qui sont les préoccupations quotidiennes des Cheminots et qui seront nécessairement au cœur de leurs votes lors du scrutin du mois de novembre prochain.

FO Cheminots refuse les logiques qui ont enfermées les Cheminots dans le déclin de leurs conditions de travail, de leur pouvoir d'achats... FO Cheminots les combats au quotidien, partout et par tous ces militants. Parce que nous sommes libres et indépendants, parce que nous écoutons les Cheminots, le vote FO Cheminots a du sens afin que les Cheminots reprennent le contrôle.

Car, voter et faire voter FO Cheminots, c'est l'affaire de tous, chacun est un acteur de développement du vote FO Cheminots, C'est pourquoi vous trouverez ci-après l'ensemble des flyers de notre campagne électorale ainsi que les QR code pour retrouver les vidéos de campagne et les livrets détaillant les enjeux et nos positions.



**Chaque voix compte, chaque voix comptera
sur la route de notre représentativité, pour renverser la table !**

**T'ES CONTENT DE TON
SALAIRE ?**

INFLATION

RECONNAISSANCE

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

**FO CHEMINOTS
SE BAT POUR
NOS SALAIRES !**

**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

LA RETRAITE :

POUR TOI C'EST QUAND ?

L'âge de départ

recule

Les annuités

augmentent

Les contre-réformes

s'accumulent

Notre retraite est à nous !

**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

ÇA SE PASSE BIEN

AU TAF ?

- ! Pressions
- ! Horaires
- ! Missions
- ! Modifications

STOP!

JE ME FAIS RESPECTER !

**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

NE LAISSE PAS D'AUTRES DÉCIDER POUR TOI !

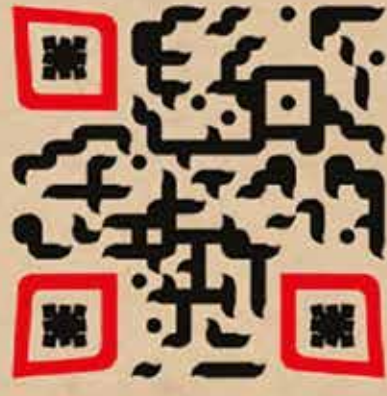
- > POUR TON QUOTIDIEN
- > TOUJOURS À TES CÔTÉS
- > POUR TE DÉFENDRE ET T'INFORMER





REPRENDS LE CONTRÔLE !

JE VOTE



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

LE STATUT POUR TOUS LES CHEMINOTS

Pour que les Cheminots ne soient pas en concurrence les uns avec les autres, nos anciens avaient compris en 1920 qu'il fallait un statut pour tous. Contractuels, statutaires, salariés d'autres entreprises :

Tous le même intérêt !

LE STATUT
POUR TOUS LES CHEMINOTS !

**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

650 EUROS ! T'EN VOIS LA COULEUR ?

Les Activités Sociales et Culturelles,
c'est en moyenne **650€** par an et par agent.

~ **35%** va au CCGPF

~ **50%** va aux cantines

Où va le reste ?

*FO Cheminots, des activités sociales
et culturelles pour tous !*

**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

TRAVAIL ET HANDICAP

**ES-TU SUFFISAMMENT
INFORMÉ ET ACCOMPAGNÉ ?**

Dossiers MDPH

Incapacité, Inaptitude, ...

Reconnaissance du Handicap



Force Ouvrière agit au quotidien
pour accompagner et conseiller
les salariés en situation de handicap
ou souhaitant le faire reconnaître.



Les droits, les démarches,
nous pouvons vous conseiller.
N'hésitez pas à nous solliciter.



**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE

TECHNICIENS, MAITRISES ET CADRES VS MANDAT SYNDICAL PAS DE DOUBLE JOURNÉE !

Exercer un mandat syndical lorsque l'on est cadre ne devrait jamais signifier devoir travailler deux fois. Toutefois, la question mérite d'être posée...

Réunions à reprogrammer, échéances à tenir, dossiers, sollicitations opérationnelles : sur certains postes, le travail ne se « met pas en pause » lorsque le salarié exerce son mandat.

Le risque est alors bien réel : le temps consacré au mandat est respecté, mais le travail qui n'a pas pu être réalisé pendant cette absence est reporté : et finalement absorbé par le salarié, avant ou après son activité syndicale.

C'est ainsi que peut s'installer une véritable double journée invisible.

Il ne s'agit évidemment pas de dire que les techniciens, maitrises et cadres auraient davantage de travail que les autres salariés, ou de se plaindre des mandats qui leur sont confiés par les salariés. Chaque poste et chaque fonction a ses contraintes. Mais l'organisation particulière de certaines fonctions, notamment au forfait jours, peut rendre le report de la charge particulièrement difficile à éviter.

Pour rappel : **Le forfait jours ne doit pas devenir un forfait de disponibilité.**

L'exercice d'un mandat syndical est un droit. Il ne doit pas créer une « dette de travail » que le salarié serait ensuite contraint de rembourser en allongeant ses journées ou en travaillant sur son temps personnel.

Le problème n'est donc pas l'absence du salarié pour exercer son mandat. C'est l'organisation du travail qui doit être repensée pour permettre cette absence.

Pour **FO**, le droit syndical doit être effectif pour tous, quel que soit le statut. N'hésitez pas à réclamer un entretien avec votre hiérarchie pour adapter la charge de travail si nécessaire.

Cadres, Maitrises, Techniciens engagés, syndiqués et/ou mandatés ne doivent pas avoir à choisir entre exercer pleinement leur mandat et terminer leur travail le soir.

Libre et Indépendant

MILITER ET ASSURER SES MISSIONS : VOUS AVEZ DES DROITS !

Techniciens, Maitrises et Cadres VS mandat syndical : PAS DE DOUBLE JOURNÉE !

Exercer un mandat syndical lorsque l'on est cadre ne devrait jamais signifier devoir travailler deux fois. La question mérite d'être posée...

Réunions à reprogrammer, échéances à tenir, dossiers, sollicitations opérationnelles : sur certains postes, le travail ne se « met pas en pause » lorsque le salarié exerce son mandat.

Le risque est alors bien réel : le temps consacré au mandat est respecté, mais le travail qui n'a pas pu être réalisé pendant cette absence est reporté : et finalement absorbé par le salarié, avant ou après son activité syndicale.

C'est ainsi que peut s'installer une véritable double journée invisible.

Il ne s'agit évidemment pas de dire que les techniciens, maitrises et cadres auraient davantage de travail que les autres salariés, où de se plaindre des mandats qui sont confiés par les salariés. Chaque poste et chaque fonction a ses contraintes. Mais l'organisation particulière de certaines fonctions, notamment au forfait jours, peut rendre le report de la charge particulièrement difficile à éviter.

Pour rappel : Le forfait jours ne doit pas devenir un forfait de disponibilité.

L'exercice d'un mandat syndical est un droit. Il ne doit pas créer une « dette de travail » que le salarié serait ensuite contraint de rembourser en allongeant ses journées ou en travaillant sur son temps personnel.

Le problème n'est donc pas l'absence du salarié pour exercer son mandat. C'est l'organisation du travail qui doit être repensée pour permettre cette absence.

Pour FO, le droit syndical doit être effectif pour tous, quel que soit le statut. N'hésitez pas à réclamer un entretien avec votre hiérarchie pour adapter la charge de travail si nécessaire.

Cadres, Maitrises, Techniciens engagés, syndiqués et/ou mandatés ne doivent pas avoir à choisir entre exercer pleinement leur mandat et terminer leur travail le soir.

Militer ne doit pas conduire à travailler deux fois plus.

Le mandat syndical n'est pas une dette. C'est un droit !

Fédération FO des Cheminots
Contact : 01 40 52 86 04 / federation@fo-cheminots.fr

Militer ne doit pas conduire à travailler deux fois plus.

Le mandat syndical n'est pas une dette. C'est un droit !

La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

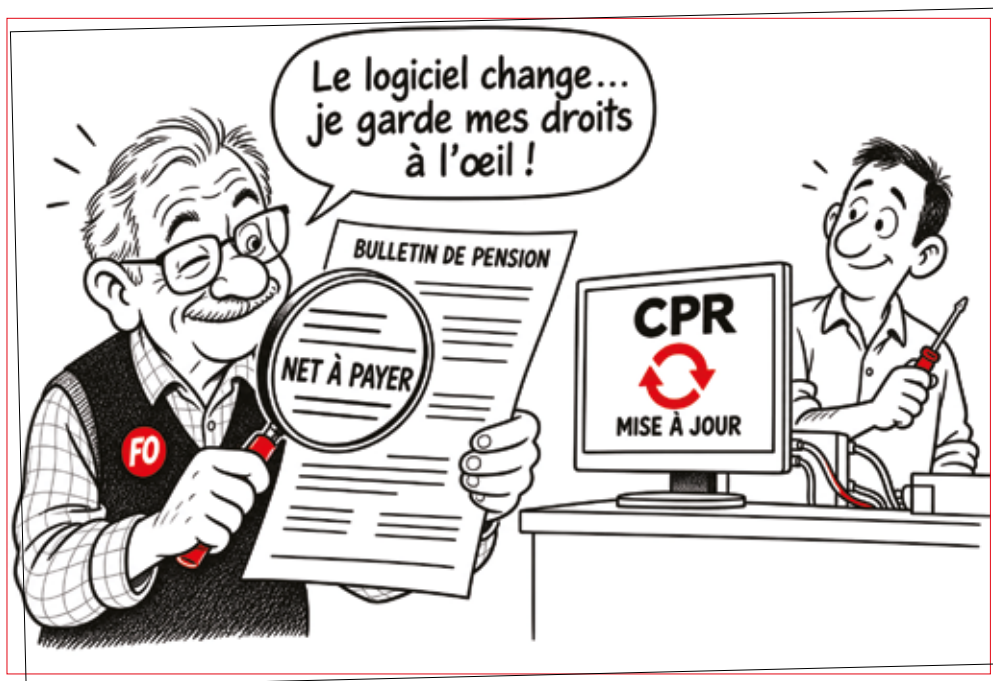
→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est vous.

CHANGEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION RETRAITE DE LA CPR

ATTAQUES EN PREVISION CONTRE LES RETRAITES !



La CPR change son système d'information retraite. L'ancien système appelé GCOS est maintenant trop ancien : technologie de moins en moins compatible avec les nouveaux systèmes, compétence des mainteneurs de plus en plus rare.

Le nouveau système est issu de la MSA, qui connaîtrait elle-même des difficultés à intégrer nos spécificités.

On peut présager que pour les retraités déjà liquidés, les choses devraient à peu près bien se passer... Les montants des pensions pourraient un peu varier car le nouveau calculateur est à priori plus juste. Certaines pensions pourraient donc diminuer légèrement, en raison d'un correctif sur certaines cotisations sociales (taux vraisemblablement erroné dans l'ancien système).

Par contre, **pour les retraitables du trimestre à venir, des questions se posent : des délais plus longs pour liquider les pensions, mais la stabilité réelle de cette nouvelle application dans un environnement réel n'est pas encore connue.**

Ce changement s'accompagne, à compter du 1^{er} juillet 2026, des modifications suivantes :

- Sur les décomptes des pensions, disparition du numéro CP remplacé par celui de la sécu (numéro de Sécurité sociale aussi appelé NIR, composé des 13 premiers chiffres présents sur la carte Vitale).

- Également sur le nouveau bulletin de pension : Suppression du « cumul imposable », et du « cumul prélèvement à la source ».
- Franchises médicales et participations forfaitaires prélevées automatiquement tous les mois sur la pension.
- Création d'un numéro d'adhérent (aucune relation avec un quelconque de nos numéros connus) pour les nouveaux précomptes (directement prélevée sur la pension comme Mutuelle, ONCF, ...) ou pour modifier ces derniers.

Pour trouver ce numéro dans son espace CPR, il faut cliquer sur l'icône, en haut à droite de l'écran, similaire à une silhouette humaine d'un personnage.

Cela ne présage rien de bon pour notre régime spécial !

Chacun devra vérifier le montant de sa pension et le dossier de liquidation des retraites pour les futurs retraités.

PAIN, PAIX ET LIBERTÉ !



Note de lecture

Deci-Delà



Notre camarade Gérard Lemauff, passionné de photographie, a édité un ouvrage titré Deci-Delà qui rassemble des instants glanés au fil de ses promenades et de ses rencontres. Son regard s'arrête sur une silhouette, un paysage, une lumière pour en révéler la beauté discrète. Plus qu'un inventaire de lieux, ce livre constitue un carnet de voyage sensible, qui promène le regard fondamentalement humaniste de Gérard dans l'espace mais également dans le temps, illustrant les différentes étapes de la vie.

L'ouvrage d'un photographe curieux du monde, attentif aux êtres et aux traces laissées par le temps.

Pour les camarades intéressés, contacter Gérard ou la fédération qui fera suivre.

Daniel FERTÉ





carcept prev

ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

FACILITER le quotidien

Carcept Prev accompagne la branche du Transport dans les domaines de la retraite complémentaire, de l'assurance santé et prévoyance, de l'action sociale et du bien-être. Vous et vos salariés bénéficiez ainsi d'un accompagnement complet et adapté à votre métier pour vous permettre de vous concentrer sur l'essentiel ; VOTRE ACTIVITÉ.

Carcept Prev s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

**NE LAISSE PAS D'AUTRES DÉCIDER
POUR TOI !**

- > POUR TON QUOTIDIEN**
- > TOUJOURS À TES COTÉS**
- > POUR TE DÉFENDRE ET T'INFORMER**



REPRENDS LE CONTRÔLE !

**JE
VOTE**



DU 19 AU 26 NOVEMBRE